

PROCES VERBAL DE VISITE

Archidiaconé d'eccl

DE LA PAROISSE DE

L'AN mil sept cent soixante-^{quatorze} le 26^{ème} du mois de ^{may}
Nous ^{Jean François de la Marche au que}
^{comte de Chev}

Seigneur Montaugnat

Patron lord d'auve

Nous sommes transportés en l'Eglise Paroissiale de ^{gougnon}
^{le d'auve} pour y faire notre Visite suivant notre Mandement
du ^{du} du mois d ^{avril} de la présente année, envoyé trois
semaines auparavant au sieur Recteur de ladite Paroisse; où étant
arrivé, & ayant fait les Prières & Cérémonies qui s'observent en
pareil cas, nous avons procédé à ladite Visite, ainsi qu'il suit.

Justice Royale
de l'eccl

Nous avons visité

Le Tabernacle, ^{le tabernacle doit être d'or}

Décimateurs
M. le recteur

Le Saint Ciboire, ^{en chat} le vase dont on se sert pour
le purifier n'est point autorisé
il est mal propre et le long

Le grand Autel, ^{en chat}

Adresse des Lettres
par l'eccl

Les Fonts Baptismaux, ^{en chat}

Nombre des Communians
150

Les Vases des Saintes Huiles, ^{en chat}

Les Autels, ^{en chat}

Recteur M. meud

Les Confessionnaux, ^{en chat}

Curé M. machet

La Chaire, ^{en chat}

La Charpente & Couverture de l'Eglise, ^{en chat}

Prêtres
plus

Les Murs, ^{en chat}

Suite des Prêtres

Mus

Les Vitres, *en or*

Les Images & Tableaux, *en or*

Les Bancs, *en or*

Marguilliers ou Trésoriers
sortis de Charge qui n'ont
pas rendu leurs Comptes

*ils ont tous rendu
leurs comptes*

Le Cimetière, *en or*

La Sacristie, *en or*

Les Vases sacrés, *or*

Marguilliers en Charge

*marqués sur
la liste*

Les Ornaments, *en or*

Le Linge, *en or*

Chapelles fondées en titre
de Bénéfices

Mus

Les Livres, *un volume très mauvais, les feuilles
en sont toutes détachées*

Titulaires desd. Chapelles

Mus

Les Registres de Baptême, *en or*

Patron

Mus

Le Tableau des Fondations, *est antique, effacé
et faut le renouveler*

Revenu

Mus

Charges desdites Chapelles,
& si elles sont acquittées,
deux

Nous avons demandé ensuite que l'on nous représentât les
Comptes du Revenu temporel de ladite Eglise, par l'examen
duquel il nous a paru qu'elle jouit de

de Revenu fixe, ci.....	1500 ^l	l.	d.
sur lequel Revenu le Trésor paie pour l'acquit des Fondations la somme de..	900 ^l	l.	d.

Chapelles Domestiques.

*la chapelle de
la pierre n'est pas
en chat*

Déduction faite desdites sommes, reste *600^l*

Le Compte dudit Trésor, *en chat*

Argent comptant restant audit Trésor. *1500^l*

Les Titres & Papiers du Trésor, *en chat*

Inventaire des Titres & Papiers, *en chat*

Coffre à trois clefs, *en chat*

Confrairies; *exactement dénombrées*

Dont & de ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-
verbal, pour servir & valoir ce que de raison, les jour & an
ci-dessus, & avons signé. *+ Jean François. C. de laun*